



ECONOMIE MARITIME

P. 2

AGET : LCT valorise ses investissements au port de Lomé

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 316 du jeudi 30 novembre 2023 / Prix : 250 F CFA

JEUX DE ZONE 3 DE L'ACNOA À LOMÉ

P. 3

Prêt pour écrire l'histoire



P. 2

RECKYA MADOUGOU EN DÉTENTION 1000 jours déjà

Cela fait exactement 1000 jours ce 30 novembre 2023 que l'ancienne Garde des Sceaux du Bénin est en détention. L'ex-porte-parole du gouvernement béninois,

experte en finance inclusive, en agrobusiness et sur des questions de développement au Togo, conseillère du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé...

P. 7
SUCCESSION DE BÉDIÉ

Tidjane Thiam favori



18ÈME FIL

Bilan à mi-parcours

P. 6



NATIONAL

BOA-TOGO conclut un partenariat avec Lim Impact et AFCET

P. 7



RECKYA MADOUGOU EN DÉTENTION

1000 jours déjà

Cela fait exactement 1000 jours ce 30 novembre 2023 que l'ancienne Garde des Sceaux du Bénin est en détention. L'ex-porte-parole du gouvernement béninois, experte en finance inclusive, en agrobusiness et sur des questions de développement au Togo, conseillère du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, croit en sa libération. Depuis sa cellule, elle ne baisse pas les bras. Elle attend que justice lui soit rendue, notamment à travers l'exécution de l'injonction du groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU. Retour sur son arrestation, son combat politique et sa vie en prison.

Alors qu'elle revenait d'un meeting conjoint avec le candidat du Front pour la Restauration de la Démocratie (FRD) le 03 mars 2021, Reckya Madougou a été interceptée et kidnappée sur le pont de Porto-Novo par un groupe de policiers cagoulés et armés jusqu'aux dents. Investie un mois plus tôt par le parti Les Démocrates pour les représenter dans l'élection présidentielle qui devait se tenir le 11 avril 2021, son dossier avait été invalidé par la CENA et par la cour constitutionnelle pour défaut de parrainage.

Ce qui empêchera les élus de ses partis qui étaient les seuls autorisés à siéger au parlement et dans les conseils, de parrainer les candidats de leur choix. Trimballée de la Brigade Criminelle au Parquet de la CRIET pendant plusieurs jours, elle a finalement été placée en détention le 05 mars pour des faits de « *financement du terrorisme* ». Elle sera jugée neuf mois plus tard et condamnée à 20 ans de réclusion criminelle au terme d'un procès que la communauté internationale a jugé inique et non respectueux des droits de La Défense, par un tribunal spécial réputé non indépendant.

Son combat politique

C'est au cours de ses années de collège, dans un Bénin qui s'essouffait de son expérience de dictature militaire pour s'ouvrir aux idées démocratiques, que la conscience politique de Reckya Madougou naît.

Plus tard entre 2004 et 2006, elle se révèle au Bénin et à toute la communauté internationale en lançant et en menant courageusement la campagne « *Touche pas ma constitution* ». Une campagne menée contre les velléités de modification opportuniste de constitution aux fins de maintenir le général Mathieu Kérékou au pouvoir. Ce premier vrai

combat politique, elle le gagne haut les mains.

Son combat en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de la bonne gouvernance lui a valu le célèbre trophée « *Woman of Courage Award* » décerné par le gouvernement américain (Département d'Etat).

Deux ans après l'élection de Boni Yayi, Reckya Madougou entre au gouvernement en tant que ministre de la microfinance, de l'emploi des jeunes et des femmes, où elle s'est distinguée en autonomisant plus de deux millions de bénéficiaires: des femmes, des jeunes, des entrepreneurs, des artisans et des agriculteurs, grâce à des programmes de partenariat entre le secteur public et le secteur privé qui ont contribué à faire du Bénin en 2012 le pays ayant le plus faible taux de pauvreté monétaire de l'espace UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine). De même, dès 2009, le Bénin occupe la première place de l'inclusion financière au sein de la CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest).

Promue Ensuite garde des Sceaux, ministre de la justice, de la législation et des droits de l'homme, Porte-parole du gouvernement, Reckya Madougou a également marqué son passage notamment à travers le dégel d'une importante crise ayant paralysé sur plusieurs mois l'administration judiciaire avant sa prise de fonction ainsi que plusieurs réformes dont celles de la magistrature et des tribunaux de commerce qui a contribué à l'éligibilité du Bénin au programme américain Millennium Challenge Account (MCA).

En 2021, elle décide d'offrir une alternative au peuple béninois, en se portant courageusement candidate à



l'élection présidentielle qui s'organisait alors dans des conditions exceptionnelles de recul démocratique. Elle est désignée par un comité ad'hoc sur la base de critères prédéfinis et après avoir réussi avec brio son grand oral. Elle donc été investie par le plus grand parti d'opposition du Bénin, « *Les Démocrates* », mais ne parvient pas à faire valider sa candidature, à cause des nouvelles dispositions introduites dans la constitution lors de la révision unilatérale de novembre 2019, aux fins d'exclure l'opposition de la compétition électorale.

Le 03 mars 2021, Réckya Madougou s'était rendue à Porto-Novo où le Front pour la Restauration de la Démocratie (FRD), et son candidat, le Professeur Joël Aïvo, organisaient un grand meeting pour dénoncer l'exclusion de tous les vrais candidats de l'opposition du processus électoral. Tout comme elle, la candidature de l'universitaire avait aussi été invalidée. Elle s'y était rendue, alors que les bruits de son éventuelle arrestation lui parvenaient déjà. Trois de ses proches, Bio Dramane Tidjani, Sacca Zimé Georges et Mama Touré Ibrahim avaient en effet déjà été arrêtés et gardés à vue. Dans l'allocution qu'elle a faite lors de ce meeting, Reckya Madougou a évoqué les menaces d'arrestation et confirmé ce que tout le monde savait d'elle : elle n'avait pas peur.

Placée sous mandat de dépôt deux jours après son arrestation, elle fera l'objet d'une violente campagne de dénigrement. L'ancienne Garde des Sceaux y est peinte comme une dangereuse criminelle, capable de payer des barbouzes pour attenter à la vie d'un élu, l'ancien journaliste Charles Toko,

qui se trouve pourtant être « *son frère* ». On la présentera également comme étant à la tête d'une funeste organisation terroriste qui rêverait de déstabiliser le pays. À peine un mois après l'arrestation de Réckya Madougou, l'un des juges en charge de l'affaire, monsieur Essowé Batamoussi, a démissionné et dénoncé les pressions politiques dont ses collègues et lui faisaient l'objet de la part du ministre de la justice de l'époque, Séverin Maxime Quenum.

« *Toutes les décisions que nous avons été amenés à prendre l'ont été sur pression, y compris celle qui a vu le placement de madame Reckya Madougou en détention. Dans ce dossier, nous avons été sollicités par la chancellerie (le ministre), car le dossier ne comportait aucun élément qui pouvait nous décider à la mettre en détention* ».

C'est dans ces conditions que son procès s'ouvre à la CRIET le 10 décembre 2021, plus de 10 mois après son arrestation. Un procès auquel n'a pas pu assister le coordonnateur de sa défense, maître Antoine Vey. L'avocat français a en effet claqué la porte du procès en dénonçant la partialité du tribunal et les violations graves des droits de la défense : « *Monsieur le président, votre juridiction ne présente aucune garantie d'indépendance* », a-t-il lancé au juge Guillaume Lally avant de sortir. Face à la presse, l'avocat français se fera plus incisif : « *J'ai tenu à ne pas participer à la suite de ce procès dont le dénouement m'apparaît inscrit à l'avance* ». Au bout d'un procès expéditif – en à peine 20h – Reckya Madougou et ses co-accusés seront lourdement condamnés. Elle prendra 20 ans de prison ferme et 50 millions d'amende.

Sa vie en prison

Déposée en prison depuis le 05 mars, les conditions carcérales de Réckya Madougou sont un véritable calvaire. La candidate des « *Démocrates* » est en effet soumise à un régime carcéral digne d'un isolement dans le vocabulaire pénitentiaire, et équivalent au sort réservé aux aux dangereux criminels. « *Ses conditions de détention, qui étaient déjà très difficiles au moment de son interpellation, ne cessent de s'aggraver* », déplorait Me Renaud Agbodjo sur

les antennes de la radio française RFI. En prison, Reckya Madougou a connu l'isolement, puis la promiscuité. Elle a connu les brimades et les privations de ses droits les plus élémentaires. En réaction à l'indignation que ces conditions de détentions provoquaient dans l'opinion publique, le porte-parole du gouvernement, l'avocat Alain Orounla répond :

« *une prison n'est pas un hôtel 5 étoiles* ». Malgré la dureté de ses conditions de détention, Mme Madougou n'a jamais baissé les bras. Elle a continué de se mettre au service des autres. Par exemple, elle a grandement contribué à l'amélioration progressive du traitement réservé aux peulhs, raflés par centaines dans le nord du Bénin, dans le cadre de la lutte anti-terroriste, et entassés dans les prisons comme des sous-hommes. Elle a continué d'apporter sa contribution à l'amélioration des conditions de vies des femmes et des enfants, à travers de nombreuses œuvres sociales. Son altruisme, sa philanthropie à travers de nombreuses œuvres sociales, n'ont pas cessé, malgré son propre calvaire. En dépit de l'acharnement dont elle fait l'objet, elle souhaite faire construire des forages cette fin d'année au Bénin. Depuis sa cellule, elle a maintenu un grand niveau de production intellectuelle en élaborant de nombreuses réflexions sociétales.

Ce 30 novembre 2023, Reckya Madougou aura passé 1000 jours en prison, « *de façon totalement injuste et arbitraire* ». 1000 jours de calvaire loin de ses enfants en bas âge et meurtris, 1000 jours loin de sa famille et de ses amis. Son emprisonnement, ainsi que ceux de tous les autres détenus politiques, continuent d'être une source de tension politique dans le pays. C'est pour cette raison que de nombreuses citoyennes et citoyens béninois réclament sa libération, convaincus de son innocence, et de tout ce qu'elle peut apporter à la Nation, eu égard à son parcours éloquent.

JEUX DE ZONE 3 DE L'ACNOA À LOMÉ

Prêt pour écrire l'histoire

Le Togo se prépare à accueillir les Jeux de Zone 3 de l'ACNOA (Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique), du 03 au 10 décembre 2023. Huit pays (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, le Niger, le Nigeria, et le Togo) sont attendus à ce rendez-vous dans trois disciplines majeures, notamment le volleyball, le handball et le basketball 3x3. Cette compétition prend également en compte certaines disciplines en démonstration : le breaking, le teqball et le tir-à-l'arc. A quelques jours de l'ouverture des Jeux, le Togo est prêt.

Elom ATTISSOGBE

Placés sous le haut patronage du Président de la République Togolaise, les Jeux de Zone 3 de l'ACNOA sonnent comme la renaissance de l'olympisme dans notre pays. Pour la première fois de son histoire, la capitale togolaise va vibrer au rythme de ce grand rendez-vous international auquel participeront huit pays de la sous-région.

« Le choix du Togo pour abriter ce grand événement est motivé par le climat de paix, de sécurité, l'hospitalité légendaire de notre pays et les efforts constants en faveur de l'excellence dans le sport et l'olympisme, sous le leadership du Chef de l'Etat. A quelques jours du début

de la compétition, je peux dire avec assurance que nous sommes prêts. Nous attendons 600 athlètes et officiels de sept des huit pays qui composent la Zone 3 de l'ACNOA, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger, le Nigeria, et bien évidemment notre pays le Togo. Nous sommes en train de peaufiner les derniers réglages pour que la fête soit belle », a-t-on appris auprès du comité d'organisation de ces jeux, chapeauté par le CNO-Togo.

A travers les Jeux de Zone 3 de l'ACNOA, le Comité National Olympique entend ainsi promouvoir le Togo à l'international comme une destination de paix, de sécurité, de



développement et une place olympique qui bouge. « Le CNO-TOGO continue d'amener l'olympisme vers les populations de l'intérieur, de vulgariser ses valeurs dans toutes les régions de notre pays. Il faudrait aussi donner une dimension internationale à la célébration de l'olympisme et de ses valeurs », a indiqué Deladem Akpaki, président de l'institution olympique nationale.

Remporter le maximum de médailles

« Nous avons l'ambition de remporter le maximum de médailles à cette compétition, afin d'envoyer un signal fort en ce qui concerne le niveau de nos athlètes qui ne cesse de

progresser. Il s'agit également de favoriser l'éclosion des talents, l'essor de champions olympiques, permettre à nos athlètes de se confronter à leurs adversaires de la sous-région et booster davantage le niveau de l'olympisme dans la Zone 3 dans une dimension internationale », fait noter le président du CNO-TOGO. « Par cet événement, nous voudrions également promouvoir le sport féminin et donner le maximum de compétitions aux athlètes dans le cadre de leurs préparatifs pour les JO Paris 2024 », ajoute-t-il.

Selon nos informations, le Togo est prêt pour la bataille dans les trois

disciplines en compétition. Les équipes nationales de volleyball, basketball 3x3 et de handball se préparent activement depuis plusieurs jours et donnent des signaux rassurants en ce qui concerne l'état d'esprit des athlètes, les préparatifs et la motivation.

Les premières délégations vont fouler le sol togolais ce week-end. Les médailles ont été dévoilées cette semaine par le CNO-TOGO. Au recto, on peut voir le logo du Comité National Olympique du Togo avec le drapeau togolais et les anneaux olympiques. Au verso de chaque médaille, le logo des Jeux de Zone 3 de l'ACNOA y est griffé, avec la colombe aux couleurs des anneaux olympiques, symbole de la paix dont le Togo a toujours été un pays promoteur grâce à la vision du Père de la Nation perpétuée par le Président de la République Togolaise, Faure Gnassingbé, dont le leadership et l'engagement constants consolident la promotion et la préservation de cette paix ainsi que l'amitié et la fraternité entre les peuples.

RAPPORT D'AUDIT DU FONDS DE RIPOSTE ET DE SOLIDARITÉ COVID-19

Confrontation à l'Assemblée nationale

La mission d'information sur le rapport d'audit de la Cour des comptes relatif au fonds de riposte et de solidarité Covid-19 (FRSC) gestion 2020 a organisé vendredi dernier 24 novembre 2023 au siège de l'Assemblée Nationale entre les acteurs impliqués dans la gestion du fonds, un débat contradictoire pour mieux éclairer la population. C'était en présence de la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi Tsègan, des députés, des membres du gouvernement, des ambassadeurs accrédités au Togo, des partenaires techniques et financiers notamment les Etats-Unis, la France, la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, le FMI, l'Union Européenne, l'OMS et la GIZ, des membres des organisations de la société civile et de la presse.

Elom ATTISSOGBE

Cette séance fait suite à l'audition des membres du gouvernement et de la Cour des comptes. L'exercice dénote de la transparence dans les procédures de gestion des deniers publics prônée par les plus hautes autorités du pays et confirme l'une des missions régaliennes de la représentation nationale en lien avec le contrôle de

l'action gouvernementale. Elle a le mérite d'assurer la redevabilité envers la population, de promouvoir la bonne gouvernance et de permettre une meilleure information de l'Assemblée nationale. Cette séance du débat contradictoire entre le gouvernement et les membres de la Cour des comptes répond aussi aux principes démocratiques.



La mission retient un décalage entre certaines réponses apportées par les institutions auditées et les observations de la Cour des comptes. C'est dans ce sens que, pour aider l'Assemblée nationale à mener à bien son rôle de contrôle de l'action du gouvernement conformément à l'article 81 de la Constitution, la mission d'information a jugé nécessaire de tenir cette

séance.

La mission d'information est composée de sept membres et est présidée par Bernadette Legzim-Balouki Essossimna. « Nous devons approfondir nos échanges sur la gestion de cette crise et tirer les leçons pour l'avenir », a déclaré la présidente de la mission d'information.

Un goût d'inachevé

Lors des auditions, des préoccupations particulières relatives à la mise à disposition des termes de référence, à la transmission des rapports provisoires avant validation, au respect des règles procédurales ont été soulevées. Les observations de la Cour des comptes relatives aux commandes et à la passation de certains marchés publics ont été passées en revue. Les membres du gouvernement, les membres de la Cour des comptes, les collaborateurs de ministres ont apporté des informations, des précisions et des clarifications permettant de saisir les mécanismes qui ont permis de gérer les fonds alloués dans le cadre de la riposte et de solidarité Covid-19. Sauf que beaucoup sont restés sur leur soif.

Un rapport sera présenté en séance plénière à la fin des activités de cette mission.

ECONOMIE MARITIME

AGET : LCT valorise ses investissements au port de Lomé

L'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) a organisé un cocktail jeudi dernier en collaboration avec Lomé Container Terminal (LCT). Objectif : Présenter les investissements de LCT au Togo et parler des perspectives de l'économie maritime. Cette rencontre qui a réuni des membres de l'AGET, des représentants du secteur privé et des autorités administratives et traditionnelles, s'est déroulée au siège de LCT au port de Lomé. Elle a bénéficié du parrainage du ministre de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière, Edem Tengue.



de solliciter la contribution de nos membres et des partenaires techniques et financiers pour enrichir notre Livre Blanc, de sorte à ce que l'AGET puisse être la principale organisation patronale, le meilleur recruteur et en faire plus », relève le président de l'AGET.

Edem Tengue : « Nous sommes le royaume logistique d'Afrique subsaharienne »

■ **Elom ATTISOGBE**

Après le mot du Directeur Général de LCT au Togo qui a souhaité la bienvenue à ses hôtes, il était question de découvrir davantage le port de Lomé actuellement 4ème au classement africain, à travers les installations de LCT, ses investissements dans notre pays et sa contribution à l'économie nationale.

David Elbez, Directeur Terminal Investment de TIL, et ancien président de l'AGET, heureux de revenir au Togo pour continuer à soutenir le terminal LCT et son développement, a indiqué notamment que cette infrastructure permet aujourd'hui au Togo de rayonner sur l'ensemble du continent avec une vision internationale du transport maritime et de la logistique portuaire.

Mais avant, il a exprimé sa gratitude à l'AGET pour sa vitalité et ses efforts en faveur de la promotion de l'économie togolaise et de la compétitivité des entreprises. « Nous avons toujours eu un soutien effectif des autorités togolaises sur ce projet. Nous sommes très heureux aujourd'hui de recevoir l'AGET où j'ai été avec bonheur co-fondateur. J'ai été le 3ème président de l'association et j'ai participé de façon assidue à toutes ses réunions. La qualité et la structuration de l'AGET démontrent aussi l'évolution structurelle de l'économie

togolaise », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne les chiffres clés à retenir, David Elbez a fait savoir que LCT va réaliser cette année environ 1,8 million de conteneurs EVP, une productivité comparable à celle du port d'Anvers. « Nous nous comparons aujourd'hui aux meilleurs terminaux dans le monde. Nous avons atteint un niveau d'excellence qui est le fruit de la formation et du travail collectif. Le profit immédiat n'est pas la vision du Groupe », a-t-il affirmé. 301 milliards ont été investis sur ce terminal. « Et ce n'est pas fini. Nous continuons d'investir. Nous allons arriver à 321 milliards dans les deux prochaines années. Nous avons créé 2000 emplois, avec un salaire minimum brut de 350.000 FCFA. Un portiqueur gagne aujourd'hui chez nous un salaire brut de 1.100.000 FCFA par mois.

LCT, c'est aussi un ascenseur économique et social. Nous faisons rentrer 160 millions d'euros de devises par an dans l'économie togolaise. Nous avons effectué 4200 formations en 2023. Toute l'évolution, toute la qualité opérationnelle, toute l'efficacité de ce terminal est liée à la formation, à la transmission et à la motivation financière du groupe. C'est ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir ces résultats. Nous voulons continuer à être la locomotive, un élément important de l'économie togolaise. Nous continuons

à travailler de façon étroite avec l'Etat », a-t-il laissé entendre.

Plaidoyer de l'AGET

En présence de trois anciens présidents de cette organisation patronale dont David Elbez, José Symenouh et Clément Ahialey, qui ont rehaussé l'évènement de leur présence, l'actuel président de l'AGET, Jonas Daou, n'a pas manqué de remercier les autorités et le secteur privé pour leur mobilisation massive à ce rendez-vous. « L'objectif de cette initiative, c'est d'abord de contribuer à plus d'interaction par moment, mais aussi aborder des sujets qui nous permettent de structurer notre réflexion sur comment nous contribuons à l'écosystème national. Pour nous qui travaillons dans cette zone nous voulons faire une doléance au ministre de l'Economie Maritime qui nous honore de sa présence. Nous voulons une infrastructure qui permette de fluidifier la circulation. Plus 60% des échanges commerciaux sont réalisés dans cette zone. Autour du port, nous avons tout l'arsenal industriel. On a PIA, c'est vrai. Et c'est beau quand vous passez devant PIA. Nous voulons la même chose dans la zone portuaire. Nous avons encore des installations industrielles où il est très difficile de rentrer en période de pluie et moins éclairées », a souligné le président de l'AGET.

Conscient du rôle

important que le port et tout l'écosystème autour du port jouent dans l'économie nationale ainsi que de l'ambition des pouvoirs publics de faire de notre pays un hub logistique et d'affaires de référence, Jonas Daou a tenu à remercier le gouvernement pour le dialogue public-privé qui s'est beaucoup amélioré ces dernières années. « Deux ou trois points sont fondamentaux pour nous dans notre plaidoyer en faveur du secteur privé pour le compte de la loi des finances 2024. C'est d'abord le taux de l'impôt sur les sociétés qui aujourd'hui au Togo est entre 27 et 28%, alors que la plupart de nos voisins sont à 25%. Nous souhaitons qu'on s'aligne sur les autres. Nous sommes en mesure d'offrir en contrepartie une augmentation du montant de nos investissements dans l'économie nationale. Nous ne demandons pas juste, mais souhaitons aussi contribuer », a précisé le PDG de ZENER.

« Nous voudrions aussi que la question du plafonnement des frais de publicité et RSE introduite dans la loi des finances soit revue, parce que c'est restrictif. La question des pénalités devrait également être revue, pour permettre aux PME / PMI d'être plus compétitives. Monsieur le Ministre, nous vous prions d'être notre porte-parole auprès du gouvernement », a-t-il ajouté. « Enfin, je voudrais dire que l'AGET est en train de travailler sur le nouveau Livre Blanc qui sera prêt mi-2024. Et je continue

Prenant la parole à son tour, le ministre de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière, Edem Tengue, s'est réjoui que l'AGET se soit imposée comme une organisation patronale respectable et respectée dans le paysage économique de notre pays.

« Je suis très content de vous retrouver tous. Je vois ce qu'est devenue l'AGET, comment elle s'est imposée, et de ce qu'elle accorde aujourd'hui une importance particulière à notre plateforme portuaire qui est notre bijou à tous », fait-il remarquer. « Nous sommes le royaume logistique d'Afrique subsaharienne. Toute la bataille aujourd'hui, c'est de savoir comment nous défendons et consolidons notre position de leader dans la sous-région. Nous sommes des partenaires. Nous sommes ouverts au dialogue et à la concertation pour protéger l'écosystème et notre plateforme portuaire », a poursuivi le ministre Edem Tengue qui a profité de l'occasion pour informer l'assistance de la décision imminente du gouvernement d'envoyer les conteneurs en transit à Adétikopé, notamment à PIA.

Pour finir, il a indiqué que cette soirée allait être institutionnalisée entre l'AGET et LCT pour qu'elle soit organisée l'organiser l'avant-dernier mercredi ou le dernier mercredi du mois de novembre.

IATF 2023

PIA fait la promotion du Made in Togo en Egypte

Du 09 novembre au 15 novembre 2023, le groupe ARISE IIP a été convié avec ses différentes filiales en Égypte au Caire pour prendre part à l'IATF (Intra Africa Trade Fair) 2023. Durant cette fête foraine, la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) s'est démarquée, en faisant la promotion des produits « Made in Togo ».

■ **Charles YAO**

L'excellence du « Made in Togo » via son centre d'unité de formation et de production textile

(GTC/Garment Training Center) et son usine de transformation de soja ainsi qu'une mise en lumière du savoir-faire des jeunes togolais qui confectionnent ces vêtements au sein de PIA ont été mis en avant durant cette foire en Egypte. C'est encore la confirmation du « Made in Togo » qui

transcende les frontières. Une fierté nationale. « Nous avons d'ailleurs été heureux de recevoir les félicitations de sur notre stand, icône africaine qui a félicité le groupe et ses filiales pour son engagement dans le développement de l'industrie textile sur le continent. PIA, engagée à promouvoir le Togo et ses richesses sur la scène

internationale ! », a-t-on appris du côté des services de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé.

Cette expérience est cruciale pour stimuler le commerce intra-africain et façonner l'avenir économique de l'Afrique en mettant le Togo comme un acteur clé dans cette aventure industrielle.

FINANCES

Le Groupe Ecobank signe un accord de partage des risques avec AGF

Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain et African Guarantee Fund (AGF), une institution panafricaine spécialisée dans l'octroi de garanties, viennent de se mettre ensemble dans le cadre d'un accord novateur de partage des risques d'un montant de 200 millions USD, visant à stimuler la croissance économique et à soutenir les entreprises, notamment les PME détenues par des femmes, sur le continent.

Nicolas EDORH

La signature de cet accord important dans le domaine du partage des risques est intervenue le 16 novembre dernier entre les deux institutions, en marge de l'AFIS (Africa Financial Industry Summit). Il s'agit du plus grand mécanisme de garantie en Afrique subsaharienne. L'accord de partage des risques marque le troisième renouvellement du partenariat entre le Groupe Ecobank et AGF.

La garantie initiale apportée par AGF en 2013 couvrait sept pays avec un portefeuille garanti total de 50 millions USD. En 2018, la portée de la garantie s'est élargie pour englober 14 pays, ce qui s'est traduit par des décaissements cumulés de 230 millions USD depuis lors. Le partenariat renouvelé porte désormais sur 27 pays au sein du réseau africain de Ecobank, offrant une couverture de 50% pour les PME éligibles sur l'ensemble des marchés cibles. Cette collaboration qui s'appuie sur le vaste réseau et l'expertise financière de Ecobank

ainsi que l'expérience reconnue d'AGF en matière d'atténuation des risques, vise à relever les défis auxquels sont confrontées les PME pour accéder à un financement abordable. L'accord prévoit des conditions de prêt favorables pour le financement des entreprises dirigées par des femmes et les projets verts.

05 points forts du partenariat

L'accord implique une couverture de garantie améliorée à 75% pour le financement des entreprises dirigées par des femmes et les projets verts. Des conditions favorables ont été fixées afin d'accélérer la mise en œuvre d'un plus grand nombre de transactions liées aux entreprises dirigées par des femmes et aux projets verts, avec des coûts réduits.

Il est aussi prévu une augmentation de la capacité de prêt. En effet, la facilité de 200 millions USD permet à Ecobank d'augmenter considérablement sa



capacité de prêt aux PME, lui donnant la possibilité d'accorder davantage de facilités de crédit aux PME qui souhaitent se développer, innover et contribuer à la création d'emplois. En ce qui concerne le point clé de l'atténuation des risques, AGF jouera un rôle central dans l'atténuation du risque de crédit associé aux prêts aux PME, en instaurant un environnement plus propice pour que les institutions financières soutiennent ces entreprises sans compromettre leur profil de risque.

L'inclusion financière est l'autre point fort de cet accord. En dirigeant les fonds vers les PME, la collaboration s'aligne sur des objectifs plus larges d'inclusion financière, permettant à un large éventail d'entreprises, notamment celles situées dans des zones mal desservies et éloignées, d'accéder aux ressources financières nécessaires à leur croissance.

L'impact économique de cet accord est aussi à relever. L'accord de partage des risques, d'un montant de 200 millions USD, devrait avoir un effet d'entraînement sur divers secteurs, contribuant à l'essor de l'activité économique, à la création d'emplois et au développement durable à travers l'Afrique subsaharienne.

« Notre partenariat renforcé avec African Guarantee Fund marque une étape importante dans notre engagement à soutenir les PME à travers l'Afrique en leur proposant des financements abordables. Grâce à ce partenariat, nous prenons des mesures audacieuses pour améliorer le financement vert et le financement des entreprises dirigées par des femmes. Ce faisant, nous visons à éliminer les exigences rigoureuses et restrictives en matière de garanties, qui entravent particulièrement l'accès au crédit des entreprises orientées sur les femmes », a déclaré Jeremy Awori, Directeur Général du Groupe Ecobank.

Jules Ngankam, directeur général de African Guarantee Fund Group, a salué le partenariat de longue date entre AGF et le Groupe Ecobank ainsi que son impact transformateur sur les PME : « Le renouvellement de notre partenariat avec le Groupe

Ecobank, qui couvre désormais 27 pays, illustre l'importance des mécanismes de partage des risques que les banques devraient mettre à profit pour développer leur portefeuille de PME. Ce partenariat catalysera près d'un milliard USD de financement pour les PME, qui sont les véritables moteurs de la croissance des économies africaines ». Il a rappelé que le programme Ellever de Ecobank bénéficiera aussi largement du programme « Garantie pour la croissance » de l'AFAWA, afin de stimuler de manière significative le financement des PME dirigées ou détenues par des femmes.

L'accord de partage des risques, d'un montant de 200 millions USD, est voué à devenir une initiative de référence dans le paysage financier de l'Afrique subsaharienne, démontrant les efforts de collaboration d'acteurs clés pour stimuler la croissance économique et encourager l'esprit d'entreprise. Les pays couverts par le partenariat sont les suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée équatoriale, Kenya, Mozambique, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Sud-Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

La 18ème édition bat son plein

« Connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux ». C'est le thème de la 18ème Foire Internationale de Lomé officiellement lancée jeudi dernier 23 novembre 2023 au CETEF Togo 2000. La cérémonie de lancement a connu la présence du Premier ministre, Victoire Tomegah Dogbé, Rose Kayi Mivedor, ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale, Dr Alexandre de Souza, Directeur Général du Centre togolais des expositions et foires et de nombreuses personnalités.

Nicolas EDORH

Pour Dr Alexandre de Souza, « il est question d'affirmer à travers ce thème, notre ambition première de jouer un rôle qui dépasse le seul fait d'offrir un espace pour les expositions et foires, pour devenir un véritable hub commercial, un centre d'échanges international, un maillon fort de l'écosystème économique capable de doper

les alliances rentables entre les opérateurs économiques du Togo et leurs homologues des autres pays ». Plus de 1000 exposants sont présents à ce rendez-vous commercial du 22 novembre au 03 décembre prochain. Tous les secteurs d'activités sont représentés : l'agroalimentaire, l'artisanat, l'industrie, l'énergie, les BTP, le



tourisme, les services, la mode, l'ameublement et la décoration, le divertissement, ainsi que la restauration. En dehors du Togo, des exposants sont venus d'Allemagne, du Bénin, du Burkina-Faso, de l'Egypte, de la France, du Ghana, de l'Inde, d'Iran, d'Israël, du Mali, du Maroc, du Pakistan, du Sénégal, de la Syrie, de la Turquie, des

USA.

A part l'exposition-vente, il se tient des conférences-débats animées par des opérateurs économiques présents à cette fête foraine. Plusieurs innovations ont été introduites à cette édition. Le CETEF s'est doté d'un nouveau portail internet dynamique accessible sur tous les supports. La vente des tickets est accessible sur trois plateformes partenaires et sur l'application mobile mise en place pour faciliter les ventes à l'occasion de cette manifestation foraine. Selon Rose Kayi Mivedor-Sambiani, ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, « si la Foire Internationale de Lomé a su résister à l'épreuve

du temps, c'est parce qu'elle a pu intégrer en son sein et au fil des années d'importantes innovations dont les résultats sont encourageants ». « Pour la présente édition, outre les divers investissements dans la diversification des sources d'approvisionnement énergétiques telles que les énergies renouvelables, l'achat des stands et tickets en ligne, des visites guidées les jours ouvrés pour le personnel des ministères, des institutions, des ambassades et des entreprises sont prévues », a-t-elle ajouté. Organisée depuis 1985, la Foire Internationale de Lomé demeure l'un des plus grands rendez-vous économiques de l'Afrique en général et de la sous-région ouest africaine, en particulier.

18ÈME FIL

Bilan à mi-parcours

Quelques jours après le début de la 18ème Foire Internationale de Lomé événement, le Directeur Général du CETEF, Alexandre de Souza, a dressé un bilan à mi-parcours. Faisant le point des activités, Il a évoqué plusieurs aspects entre autres, le volet sécuritaire en lien avec les visiteurs, les exposants et ainsi que leurs marchandises. Entretien !

Quel bilan pouvez-vous dresser à mi-parcours de la 18ème FIL ?

Nous avons informé l'opinion ce lundi sur ce qui se passe à la Foire depuis l'ouverture où les deux premiers jours ont été des journées offertes gratuitement aux visiteurs. A partir du vendredi, nous avons, avec les statistiques, comparé les données, et elles ont montré que sur 2023, nous avons fait quatre fois plus d'affluence qu'en 2022. Le samedi, le chiffre est égal à celui de l'édition précédente qui était de 14 000 visiteurs.

Et puis, le dimanche, nous avons encore dépassé le record de 2022. Nous étions à 18 000 visiteurs contre 15000 sur 2022. Vous voyez que tout se déroule dans les conditions optimales et même meilleures que ce que nous avions prévu. Alors ces chiffres que nous communiquons pour 2023 proviennent des données brutes et prennent en compte uniquement les tickets. Nous avons des

statisticiens sur le site et qui compilent quotidiennement les données. Nous devons encore travailler ces chiffres là parce que, en réalité, quand on parle des chiffres liés aux tickets, cela voudra dire qu'il y a des enfants qui n'ont pas payé, or il y a des visiteurs qui se déplacent en famille, peut-être le père, la mère et quatre enfants. Alors est-ce qu'il faut multiplier par deux, quatre, ou six les chiffres que nous vous donnons ?

Donc, c'est une moyenne que nous devons chercher en tenant compte de la moyenne d'âge des enfants qui rentrent également, les invités qui viennent aussi sans payer de tickets et ajouter aussi les jours où l'entrée a été gratuite. En réalité, si nous combinons toutes ces données, nous pouvons largement dire que, du début de la Foire jusqu'à ce jour, c'est-à-dire à cinq jours après, nous avons fait plus de 120 000 visiteurs en brut.

Quel est l'apport de la digitalisation dans ce



rendement à mi-parcours ?

Nous pouvons dire que c'est une expérience nouvelle que nous sommes en train de faire, parce que par le passé, l'équipe précédente a commencé la digitalisation des services. Mais nous sommes allés encore plus loin, en nous appuyant sur les services des opérateurs, en plus du CETEF lui-même qui a créé une plateforme dédiée à l'achat en amont des tickets, avant le déplacement vers le site de la foire. A cela viennent s'ajouter les services d'autres partenaires tels que GOZEM, et MiaPay. Avant la foire, il y a eu 20% de réduction sur le prix des tickets. Le visiteur achète son ticket sur la plateforme avant d'arriver sur le site. Sur place, il se fait scanner le code QR et il a accès au site.

Quels sont vos rapports avec les exposants ?

En 48 heures, c'est la

quatrième fois que nous avons rencontré les délégués des exposants.

Nous avons eu vent de certains mécontentements des exposants sur divers aspects, notamment sur les tarifs des tickets, la durée de la foire et sur d'autres aspects de l'organisation. Nous avons rencontré un premier groupe le vendredi soir et ensuite un deuxième groupe le dimanche. Nous avons échangé longuement avec eux et aujourd'hui nous sommes arrivés à un accord très cordial parce que sur l'ensemble de leurs préoccupations, onze au total, nous avons pu trouver une solution d'entente sur dix points. Cela veut dire que nous avons solutionné leurs problèmes à 95% et parmi ces solutions, nous sommes heureux d'annoncer, comme ils l'ont suggéré, comme nous l'avons écouté et comme nos autorités l'ont accepté, que nous remettons le prix des tickets à 500 FCFA le week-end pour permettre la participation de tous. Et sur ce point, nous avons décidé de renforcer la sécurité voire doubler les effectifs des forces de sécurité et veiller sur les personnes, surtout des mineurs sur le site durant le week-end. Voilà les aspects sur lesquels nous allons travailler les jours à venir.

Qu'en est-il du problème des vendeurs installés à l'extérieur du site de la foire ?

Avant la réunion des délégués des exposants, nous avons fait une réunion avec les services de sécurité et tous les services techniques qui participent à l'organisation de cette foire. Nous avons évoqué tous ces points là qu'il faut essayer de corriger. Il n'est pas question de créer un marché devant le marché, sinon la Foire de Lomé n'aura pas de limite et peut aller jusqu'à se rattacher au marché de Hédzranawoé par exemple ou à l'aéroport de Lomé. La Foire de Lomé a une limite qui est son périmètre. Elle se déroule en interne et les gens ont pris des stands pour exposer leurs produits.

Il est hors de question que d'autres les concurrencent à l'extérieur. Nous avons demandé aux services de sécurité de veiller à ce qu'il n'y ait plus de ces attroupements dehors. Par ailleurs, cette façon de faire est source d'insécurité. Donc toutes les mesures ont été prises pour que cela ne se reproduise plus et les agents de sécurité ainsi que les forces de l'ordre vont accentuer la vigilance sur ces points.

Les prix d'entrée revus à la baisse

Pour permettre une plus grande accessibilité des visiteurs à la 18ème Foire Internationale de Lomé (FIL), les responsables du Centre Togolais des Expositions et Foire Togo 2000 (CETEF-Togo 2000) ont procédé à un réajustement des prix d'entrée au site du CETEF.

— Nicolas EDORH

Ce réajustement résulte d'un effort continu pour rendre la 18ème Foire Internationale de Lomé encore plus accessible à une

audience plus large, tout en préservant l'excellence de son expérience, indique un communiqué de la direction générale. Selon

les responsables de la 18ème FIL, cette initiative est une réponse directe aux précieux retours des participants et s'aligne la mission d'inclusivité et d'accessibilité.

Ainsi, les lundi, mardi et mercredi, le ticket d'entrée est de 300 FCFA. Pour les journées de jeudi, vendredi, samedi, dimanche : le tarif

est désormais fixé à 500 FCFA, soit une réduction de 50% par rapport au prix initial appliqué lors de la première semaine. De ce communiqué, on note aussi que malgré ces changements tarifaires, la qualité des expositions, activités et divertissements reste la pierre angulaire du CETEF Togo 2000. « Votre bien-être est notre priorité. Nous

continuons de mettre en œuvre des mesures rigoureuses pour garantir une expérience sûre et confortable pour tous. Nous vous invitons à profiter de cette opportunité pour découvrir les merveilles de la 18ème Foire Internationale de Lomé qui prendra fin le dimanche 03 décembre prochain », conclut le document.

Le CNTS en campagne de don de sang

Au Togo, les besoins en transfusion sanguine sont quotidiennement croissants. Le don de sang permet de sauver des vies, palliant bon nombre de situations d'urgence et de besoins chroniques. Pour cela, les appels sont multipliés pour le don de sang. Ainsi, présent à la 18ème Foire Internationale de Lomé (FIL) depuis l'ouverture des portes de cette fête foraine, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) collecte des poches de sang pour sauver des vies.

— Nicolas EDORH

Logé dans le Pavillon Oti pour cette opération de don



de sang, le stand du CNTS reste ouvert tous les jours de la foire de 9h30 à 19h30 jusqu'au 03 décembre prochain. Pour donner son

sang, il faut avoir au moins 18 ans et peser au moins 50 kg.

« Chaque goutte de sang compte. Alors rejoignez-nous pour cet acte de générosité et d'espoir », lance le CNTS à l'endroit de la population. Le don de sang est un acte volontaire. Cependant, il est important que le donneur doit respecter quelques règles avant de faire ce geste

à savoir, ne pas prendre des substances psychotropes et ne pas boire de l'alcool avant d'aller faire le don et surtout ne pas avoir de rapport sexuel non protégé les 24h ou 72h précédant l'opération de don de sang.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, contactez le CNTS au +228 90 02 76 76.

BANQUE

BOA-TOGO conclut un partenariat avec Lim Impact et AFCET

Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture sur les PME, Bank Of Africa Togo (BOA-TOGO) a paraphé hier mercredi 29 novembre 2023 à Lomé, deux conventions de partenariat avec respectivement Lim impact et l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Togo (AFCET). À travers ce soutien, BOA-TOGO entend aider au renforcement de l'économie togolaise.

Charles YAO

Ce mariage entre BOA-TOGO et Lim Impact va permettre à ce dernier d'avoir, dans un premier temps, un financement d'environ 500 millions FCFA à un taux préférentiel tenant compte de la conjoncture actuelle. Spécialisé dans l'incubation, la formation et le financement, Lim Impact est un Groupement d'Intérêt Economique qui rassemble beaucoup de sociétés et une mutuelle.

Pour Youssef Ibrahim, Directeur général de la BOA-Togo, « nous sommes en train de ficeler quelques partenariats avec plusieurs associations, notamment les

femmes entrepreneurs. À travers Lim Impact, nous ciblons les PME qui ont des besoins de financement. Nous sommes là pour les soutenir, les accompagner, les faire grandir ». Selon BOA-TOGO, les PME imaginent, construisent et font fonctionner les villes. Elles sont au cœur de l'économie.

« Nous remercions BOA-Togo pour cette confiance mutuelle. La signature de cette convention va vraiment impulser toutes nos activités, parce que nous avons près de 104 projets à financer. Avec BOA-Togo, je crois que nous avons trouvé le partenaire idéal. Avec cette convention, les choses sérieuses vont



commencer. Nous prenons l'engagement d'aller au bout de nos idées et d'accompagner vraiment les sociétés qui viennent vers nous. Nous nous portons garant pour elles au niveau de BOA-Togo, ce qui veut dire que c'est une double responsabilité, notamment la responsabilité de réussite et aussi de sérieux », a expliqué Limda Awesso, PDG de Lim Impact. Selon les responsables de Lim Impact, les prêts ont déjà démarré au niveau de leur structure et cette convention signée avec BOA-Togo vient en appui à tout ce qui se faisait. À leur niveau, une fois la demande effectuée, il faut 2

à 4 semaines pour satisfaire le client et les taux d'intérêts varient de 10 à 15%.

Les femmes entrepreneurs ne sont pas oubliées

La seconde convention de partenariat entre BOA-TOGO et l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises au Togo (AFCET) concerne une enveloppe de 1 milliard FCFA sur une année, évolutif avec le temps. « Nous connaissons tous l'histoire des femmes Nana Benz au Togo. Nous souhaitons qu'il y ait un autre success-story de la femme togolaise. C'est une première enveloppe de 1 milliard qui pourra évoluer avec le temps », a laissé entendre Youssef Ibrahim, Directeur Général de BOA-TOGO.

À l'AFCET, ce partenariat est le point de départ d'un renouveau dans le paradigme du financement de l'entrepreneuriat et aussi, marque l'aboutissement d'une démarche entreprise avec BOA-TOGO pour consolider et accélérer

le développement des entreprises de l'AFCET.

« Nous voulons par ce financement rentrer dans un cercle vertueux de renforcement de création de richesse à tous les niveaux. L'AFCET ambitionne à terme de se muter en un véritable patronat féminin fort économiquement et durablement solide », a affirmé Valentine Sama, présidente de l'AFCET.

Créée en octobre 2013, BOA-TOGO est une institution bancaire de référence et acteur important de l'économie nationale. Elle dispose d'un réseau de dix agences et d'un centre d'affaires à Lomé, quatre agences en province avec des collaborateurs qui sont quotidiennement au service de la clientèle. Le Groupe BOA met à la disposition des PME dans plusieurs pays africains, une enveloppe de 770 milliards FCFA.

CÔTE D'IVOIRE / PDCI-RDA

Succession de Bédié : Tidjane Thiam favori

L'économiste ivoirien Tidjane Thiam brigue officiellement la succession de feu Henry Konan Bédié à la tête du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain. Ses concurrents à la présidence du PDCI sont Noël Bendjo et Maurice Guikahué, respectivement Vice-président et Secrétaire exécutif du parti, Jean-Marc Yacé et Koumoué Moïse, respectivement ex-ministre de la Planification, ex-ministre de l'Economie et des Finances.

Il a déposé son dossier au siège du parti situé dans la commune de Cocody à Abidjan, ce qui en fait un potentiel candidat à l'élection présidentielle de 2025. Ministre du Plan et du Développement de Côte d'Ivoire sous la présidence de Bédié, Tidjane Thiam connaît assez bien les sphères politiques et administratives du pays dont il a également été DG du Bureau national d'études techniques et de développement. Son principal atout est toutefois sa longue expérience internationale de l'économie et de la finance.

L'homme de 61 ans a été successivement associé chez McKinsey en France, respectivement Directeur de la stratégie et du développement et Directeur financier des assureurs Aviva et Prudential Plc, DG

de Crédit Suisse, président du Conseil d'administration de la Rwanda Finance Ltd, et membre du conseil consultatif de l'Institut de la Banque mondiale.

Il a également collaboré ou opéré au sein d'entités comme l'Africa Progress Panel, l'Association of British Insurers et l'International Business Council du Forum économique mondial.

Ces dernières années, et même après son retour en Côte d'Ivoire en 2022, il a multiplié les sorties sur divers aspects du développement africain, notamment sur des sujets comme l'entrepreneuriat et la démographie. « Je suis candidat pour avoir le privilège de vous servir. Un président sert et ne se sert pas. Il faut que vous m'aidiez parce que j'ai beaucoup



d'émotions. C'est un moment très particulier pour moi » a-t-il déclaré aux partisans PDCI-RDA.

Ses forces

Depuis son départ en début d'année du Crédit Suisse, Tidjane Thiam voit régulièrement son nom associé à la présidentielle en Côte d'Ivoire. Son principal atout, c'est son parcours inspirant. Ce parcours brillant fait de lui un modèle pour une jeunesse ivoirienne qui en cherche au sein de sa classe politique. Ancien de Polytechnique, l'actuel Golden Boy de la finance internationale s'est toujours classé parmi les meilleurs durant son ascension. Outre les postes en Côte d'Ivoire, Tidjane Thiam a été à la tête de l'une des plus grandes banques du monde. Avant le Crédit Suisse, il officiait au sein de Prudential, une des

plus grandes compagnies d'assurance existant.

C'est de très loin que Tidjane Thiam a suivi les derniers événements politiques qui ont marqué la Côte d'Ivoire. Il peut donc se targuer d'être totalement étranger aux crises et autres violences qui ont marqué l'histoire du pays et représenter ainsi la rupture avec la classe politique traditionnelle souhaitée par une partie de l'électorat ivoirien.

On ne peut pas avoir côtoyé la crème de la finance internationale sans avoir un carnet d'adresse étoffé. Tidjane Thiam peut compter au nombre de ses atouts sur l'important réseau qu'il a su tisser au sein de l'élite mondiale. On en veut pour preuve sa nomination au sein de la Task force de l'Union Africaine contre le Coronavirus. Fils de l'ancien ministre de la Communication, Amadou Thiam, Tidjane Thiam est le petit-fils du premier chef de l'Etat ivoirien Félix Houphouët-Boigny, fondateur du PDCI. « Je suis né au PDCI. Mon père était membre du bureau politique et ministre. Ma mère était militante. Ma grand-mère

était militante. Mon grand-père a fondé le parti. Et le 7 décembre 2023, ça fera 30 ans exactement que le président Félix Houphouët-Boigny nous a quittés », a-t-il soutenu.



Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication
Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
2.500 exemplaires

18ème

**22 NOV
03 DEC
2023**

FOIRE INTERNATIONALE DE LOME

Foire de toutes les opportunités

**FEDERER****INNOVER****ECHANGER****DEVELOPPER**

THÈME:

"Connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux"



CENTRE TOGOLAIS
DES EXPOSITIONS
ET FOIRES DE LOME



(+228) 91 20 70 70
99 20 70 70
79 50 0000



CETEF.TG

